



RESOLUTION CONTROLEUR DE SECURITE - La Rochelle 2004

Les contrôleurs de sécurité partagent les arguments développés par les Ingénieurs Conseils sur :

- le maintien de la branche AT/MP à l'intérieur de la sécurité sociale.
- les missions et les responsabilités inhérentes à nos métiers.

A propos de leur classification et de leur rémunération, les contrôleurs de sécurité demandent l'écriture d'un avenant commun avec les ingénieurs conseils ouvrant une réelle perspective de carrière en rapport avec la spécificité de nos métiers.

Ils demandent au secrétaire général et au bureau national d'apporter un appui soutenu à ces revendications.

Les contrôleurs de sécurité réunis en congrès à La Rochelle invitent tous leurs collègues non syndiqués à les rejoindre au sein du SNFOCOS pour défendre ces idées.